

DÉPARTEMENT DE L'OISE
ARRONDISSEMENT DE CLERMONT
CANTON DE LIANCOURT

Verderonne 669

MAIRIE DE VERDERONNE
13, rue de l'église
60140 VERDERONNE

☎ : 03.44.73.08.09 📠 : 03.44.73.10.04
E-Mail: Mairie.Verderonne@Wanadoo.fr

Extrait du registre des délibérations de la commune de Verderonne
Séance du 11 décembre 2009

L'an deux mil neuf, le onze décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué S'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. GUERRE Bernard, Maire.

Convocations : MM. GUERRE Bernard – LIMOUSIN Maxime – Mme ROBERT Murielle – M. LEPORI Philippe – Mlle GOURDIN Laëtitia – MM. MAST Pierre – SOYER Philippe – LEDUC Daniel
Mmes BENAMEUR Salma, NOEL Catherine, JACOBEE Valérie.

Mlle Laëtitia GOURDIN est nommée secrétaire.

Objet : taxe de dispersion des cendres

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide de fixer une taxe de dispersion des cendres pour le jardin du souvenir de la commune à partir du 1^{er} janvier 2010 à savoir :

- Taxe de dispersion 50 €

Pour copie conforme au registre
En Mairie, le 11 décembre 2009.
Le Maire.



B. GUERRE